

# Travaux et subventions au conseil

Publié le 18/12/2021 à 06:25 | Mis à jour le 18/12/2021 à 06:25



## ○ Azay-sur-Cher

À Azay-sur-Cher, lundi 13 décembre, la séance du conseil municipal a commencé par l'annonce de la démission de Frédéric Pierron, conseiller de la liste d'opposition Faisons revivre Azay-sur-Cher. Le maire Janick Alary a salué l'engagement du conseiller partant et annoncé la prochaine installation d'Olivia Cottey, suivante sur la liste électorale du démissionnaire.

Les délibérations qui ont suivi ont toutes été approuvées à l'unanimité.

**Demandes de subventions.** Les élus ont formulé deux demandes pour le financement de travaux complémentaires au chantier du complexe Revaux-Foucher. Il s'agit de réaliser la rénovation du sol du gymnase, des aménagements extérieurs, et d'acquérir des équipements internes.

Une demande est adressée à l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (Detr) ou de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) au taux maximum, une deuxième sollicite le conseil départemental au titre du Fonds départemental de développement (F2D). Le plan de financement proposé est le suivant :

- Dépenses HT : sol du gymnase, 66.670 € ; esplanade extérieure, 20.830 € ; massif végétalisé, 1.250 € ; mobilier et équipement internes, 69.630 €. Total : 158.380 €.

- Recettes HT : Detr ou DSIL 2022, 79.190 € ; F2D, 47.510 € ; fonds propres commune, 31.680 €. Total : 158.380 €.

**Subvention de la communauté de communes.** La CCTEV (Communauté de communes Touraine Est Vallées) prévoit une aide de 500 € annuels par commune proposant une action culturelle de rayonnement communautaire. À ce titre, le conseil sollicite cette subvention pour le spectacle déambulatoire du marché de Noël, prestation d'un coût de 3.395 €.

**Subventions aux associations.** Des bonus sont accordés aux associations pour leur contribution active à des manifestations de la vie locale (100 €) et/ou un bonus sport aux clubs comptant à partir de 50 licenciés (50 €) ou 100 licenciés (100 €). Le total réparti entre les bénéficiaires est de 800 € pour les manifestations et de 500 € pour les bonus sport.

### **Autres délibérations.**

- Représentants à l'Alec 37 : le conseil désigne Janick Alary, titulaire et Jean-Pierre Martineau, suppléant.

- Soirée Esti'Val : cette soirée organisée par Azay-sur-Cher, en partenariat avec Véretz et Larçay, a coûté 7.975,31 €, à répartir de façon égale entre les trois communes selon la convention qui les lie. Le maire est autorisé à émettre les mandats permettant de percevoir les parts de 2.658,44 € de Véretz et Larçay.

- Renouvellement de l'accord de collaboration avec Touraine-Est Vallées dans le cadre du projet artistique et culturel de territoire 2022.

**Information.** La cérémonie de vœux 2022 ne peut avoir lieu. La municipalité réalisera une vidéo à l'attention des habitants.